



Diplôme d'Université, Musicien intervenant

Présentation

Objectifs

La formation au DUMI permet de préparer au métier de Musicien intervenant. Artiste et pédagogue le musicien intervenant mène des activités d'éducation et de pratique musicale dans différents lieux et auprès de différents publics : Reconnu par l'Education Nationale, il intervient essentiellement dans les écoles primaires en collaboration avec le professeur des écoles. Acteur culturel d'un territoire, il sait aussi mener des projets musicaux auprès de l'enfant en situation de handicap, dans le secteur de la petite enfance, dans les maisons de retraite, autour de programmations artistiques et culturelles, dans les écoles de musiques et les conservatoires...

Le DUMI, diplôme de niveau Licence permet d'être fonctionnaire territorial dans le cadre d'emploi d'Assistant d'Enseignement Artistique, d'être salarié du secteur associatif ou encore d'être travailleur indépendant.

Le DUMI est inscrit au Répertoire National de la Certification Professionnelle et permet à ce titre de mobiliser des financements dans le cadre de la formation continue ou de la Validation des Acquis de l'Expérience

Organisation de la formation

Durée : cursus de deux ans.

Nombre d'heures : 1500 heures, soit une moyenne de 25 heures hebdomadaires.

Stage : les stages sont hebdomadaires dès la première année.

Contenus de la formation :

- Formation générale sur l'enfant et l'école.
- Formation pédagogique par le biais notamment de stages sur le terrain.
- Perfectionnement des pratiques artistiques (vocales, théâtrale et instrumentale ; écoute et analyse ; création et codage, musique et autres formes d'expression).
- Conduite de projets artistiques.

Diplôme : niveau 6 (licence)

Admission

Conditions d'admission

Accès sur dossier et tests d'entrée :

. Admissibilité (oral)

- Prestation musicale permettant d'apprécier les compétences artistiques du candidat comprenant au moins une pièce chantée (programme libre durée maximale 15 minutes)
- Solfège (mémorisation, déchiffrage : restitution d'une chanson mémorisée, lecture chantée, déchiffrage d'un chant avec paroles, improvisation vocale)
- 6 Commentaire d'écoute (écrit)

. Admission

- Communication (réalisation d'une courte création musicale avec quelques musiciens à partir d'un support textuel ou visuel donné)
- Entretien portant sur les motivations, le projet professionnel et le parcours antérieur du candidat

Plus de détails sur le déroulé des tests d'entrée sur notre site web.

Modalités d'inscription

• **Date de retrait des dossiers** :

les dossiers d'inscription seront téléchargeables à partir janvier sur le site du # CFMI

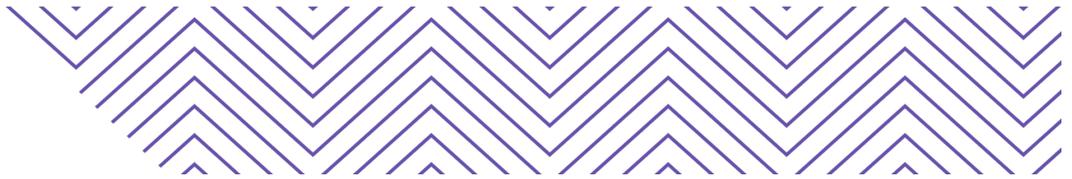
• **Date limite de retour des dossiers** : avril

• **Les tests se dérouleront** : mai (prévoir une journée)

Public cible

La formation est ouverte à toute personne, sans limite d'âge, ayant un niveau de culture générale équivalent au baccalauréat et justifiant de 2 années d'expérience professionnelle ou d'études supérieures.

• Une solide formation instrumentale et vocale est requise.



• Les personnes titulaires d'un DE (diplôme d'Etat) peuvent envisager un accès direct en deuxième année au CFMI de Rennes, après étude de leur dossier

et entretien aux tests d'entrée.

- Intervention musicale à l'école en collaboration avec les professeurs des écoles
- Eveil musical en école de musique
- Direction d'un ensemble vocal ou instrumental
- Interventions en milieux spécifiques (crèches, hôpitaux...)
- Coordination de projets culturels...

Et après ?

Poursuite d'études

Le Master Métier de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation (MEEF) parcours Musicien Intervenant.

- Les étudiants intéressés par le métier de musiciens intervenant et qui sont déjà titulaires d'une Licence, peuvent valider ce master en parallèle du DUMI. Le Master MEEF parcours Musicien Intervenant leur permettra de développer leurs compétences en matière de réflexion et de recherche en didactique et pédagogie de la musique. Il leur permettra également de prétendre à l'issue de la formation à des emplois, concours ou formations accessibles au niveau Master.

- Une initiation à la recherche et une formation réflexive.

- Les étudiants inscrits en master suivront les cours du DUMI auxquels s'ajouteront des cours d'identité professionnelle et de méthodologie de la recherche. Ils mèneront notamment un travail d'initiation à la recherche (mémoire).

Débouchés professionnels

Le musicien intervenant exerce principalement dans les écoles maternelles et élémentaires (d'un quartier, d'une commune, d'une communauté de commune, en zone sensible, en zone rurale...). Il peut être amené à travailler dans d'autres lieux de vie des enfants : dans une école de musique (ateliers d'éveil, atelier chorale...), dans les centres socioculturels, les maisons de quartier..., en partenariat avec des structures de diffusion musicale (orchestres, scènes nationales, opéra, scènes de musiques actuelles...), avec des associations musicales (chorales, orchestre d'harmonie...), dans des milieux spécialisés (crèches, hôpitaux, bibliothèques...)

Dans la fonction publique territoriale, le statut d'assistant spécialisé d'enseignement artistique s'adresse tant aux titulaires du D.U.M.I. qu'à ceux du D.E (diplôme d'Etat). Il offre une situation stable à cette profession.

Fonctions principales :

Les + de la formation ?

Stage

- > **Stage:** Obligatoire (Hebdomadaire dès la 1ère année)

En résumé

Durée : 2 ans

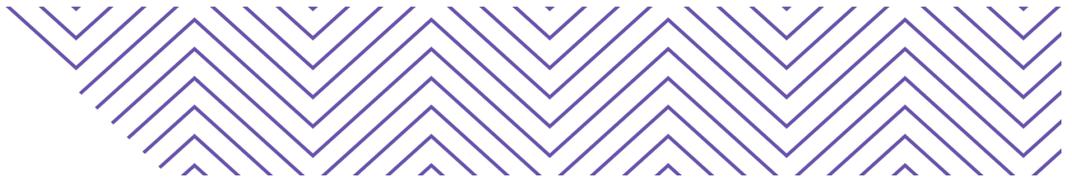
Modalité d'enseignement

- * Formation initiale
- * Formation continue

Nature de la formation : Diplôme d'université homologué

Langue(s) d'enseignement : Français

Stage : Obligatoire (Hebdomadaire dès la 1ère année)



Programme

Programme

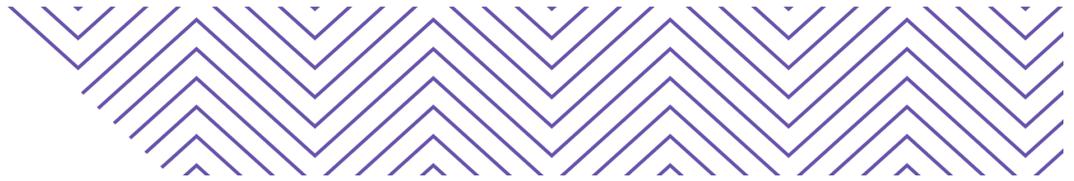
1ère année

Enseignements 1

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
UE1 - Enseigner, éduquer, transmettre	AN				
Enseigner, Eduquer, Transmettre	ENSF				
Chant à l'école et Direction de chœur	ENSF				
Démarche de médiation	ENSF				
Psychologie de l'enfant	ENSF				
Action Culturelle et insertion professionnelle	ENSF				
UE2 - Pratique de l'intervention musicale	AN				
Stages	STAG				
UE3 - Technique musicale	AN				
Technique Vocale	ENSP				
Accompagnement instrumental	ENSC				
Technique d'harmonisation	ENSC				
Percussions	ENSC				
Composition	ENSC				
Solfège	ENSC				
Technique du son	ENSC				
UE4 - Culture artistique	AN				
Musiques savantes écrites	ENSC				
Musiques de tradition orale	ENSC				
Musiques actuelles amplifiées	ENSC				
Rencontres Artistiques	ENSC				
Danses traditionnelles bretonnes	ENSC				
UE5 - Productions artistiques	AN				
Ensembles Instrumentaux	ENSC				
Ensembles vocaux	ENSC				
Création de chansons	ENSC				
Expression du corps et de la voix	ENSC				
Découvertes et réalisations artistiques	ENSC				
Chorale	ENSC				

2ème année

Enseignements 2



	Nature	CM	TD	TP	Crédits
UE1 - Enseigner, Eduquer, Transmettre	UEF				
Pédagogie Musicale et connaissance du système éducatif	ENSF				
Direction de chœur	ENSF				
Culture et insertion professionnelle	ENSF				
Interventions extra-scolaires.	ENSF				
UE2 - Pratique de l'Intervention Musicale	UESP				
Stages en école et dans d'autres milieux	STAG				
UE3 - Technique Musicale	UESP				
Technique Vocale	ENSP				
Accompagnement Instrumental	ENSP				
Arrangement musical	ENSP				
Accompagnement aux Percussions	ENSP				
UE4 - Culture Artistique	UESP				
Musiques savantes écrites	ENSP				
Musiques traditionnelles orales	ENSP				
Danses traditionnelles bretonnes	ENSP				
Rencontres et pratiques artistiques	ENSP				
UE5 - Productions Artistiques	UESP				
Composition	ENSP				
Création de conte musical	ENSP				
Projet Artistique Personnel	ENSP				
Expression Corps Voix	ENSP				
Projet Coopératif	ENSP				
Chorale	ENSP				
Ensembles Vocaux	ENSP				